

Association Chant et Musique à Clairac

« accueil de mineurs accompagnés et journées musicales »

Projet Educatif

La Semaine Musicale de Clairac propose à des mineurs de 8 à 11 ans, accompagnés par leurs parents et pratiquant le chant ou un instrument, de les accueillir pour un séjour de 8 à 12 jours dont la composante principale est la participation à des activités musicales, en parallèle à un stage de chœur et orchestre. En dehors des activités encadrées, notamment pendant les repas et la nuit, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Cette activité est, également, offerte à de jeunes clairacais de 8 à 11 ans non accompagnés. Le régime est l'externat : en dehors des périodes réservées aux activités encadrées, les enfants rentrent à leur domicile.

Objectif global

Organiser un accueil permettant le développement artistique, créatif, moteur, affectif et social des stagiaires accueillis, qu'il s'agisse d'enfants, d'adultes, de personnes en situation de handicap..., dans une dynamique associative enrichissant l'offre culturelle du territoire.

Objectifs spécifiques pour les mineurs

- Offrir aux jeunes accueillis une pratique et des apprentissages musicaux et artistiques de qualité, en favorisant, notamment, leur créativité et leur esprit critique face à leur production artistique. Les activités principales sont : la découverte du répertoire classique, les pratiques d'ensemble (chant et instrument).
- Proposer des activités de « loisirs extra-musicaux » : le séjour doit rester un temps de vacances équilibrées pour les stagiaires mineurs.
- Favoriser le développement des stagiaires sur le plan humain : la mise en place d'un fonctionnement de groupe équilibré et respectueux de chacun, ainsi que la responsabilisation et l'autonomisation des participants doivent permettre l'apprentissage de la vie en collectivité, de la règle, et l'expérimentation d'un fonctionnement participatif harmonieux.

Mais aussi :

- Rendre les séjours accessibles au plus grand nombre en proposant un prix de séjour faible, grâce au bénévolat de l'équipe organisatrice, et dans le cadre d'une comptabilité maîtrisée.
- Réduire au maximum l'empreinte écologique de l'organisation et sensibiliser les participants aux problématiques environnementales et aux gestes écologiques et citoyens.

Activités proposées pendant le séjour

- Activités musicales obligatoires : cours de chant ou d'instrument en petit groupe encadrés par des professionnels confirmés.
- Activités au choix : activités sportives, activités manuelles, ...

Des équipes d'encadrement professionnelles

Un directeur musical et chef d'orchestre recruté au niveau Directeur de Conservatoire.

Des chefs d'orchestre ou chefs de chœur, professeurs en Conservatoire ou dirigeant des ensembles de renom.

Des professeurs de chant ou d'instrument recrutés en Conservatoire ou en Ecole de Musique ou de bonne renommée.

Une personne titulaire du BAFD, orchestrant l'équipe d'animation et s'assurant, par des réunions quotidiennes de l'équipe, du bon fonctionnement du séjour.

Un animateur titulaire du BAFA par groupe de 12 enfants.

Un animateur titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant).

Une assistante sanitaire, en charge du suivi des traitements médicaux.

Une équipe technique expérimentée qui assure la restauration et l'entretien.

Notre séjour est déclaré à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.